

Acquisition du *Synode israélite convoqué à Paris en 1807 (Le Grand Sanhédrin)* d'Édouard Moyse



Édouard Moyse, *Synode israélite
convoqué à Paris en 1807
(Le Grand Sanhédrin)*
1872
Huile sur toile
72 x 106 cm

À l'occasion de la vente publique organisée à Paris le 28 avril 2021, le musée d'art et d'histoire du Judaïsme a acquis *Synode israélite convoqué à Paris en 1807 (Le Grand Sanhédrin)*, 1872, un important tableau d'Édouard Moyse, pour la somme de 48 000 € (61 824 € frais inclus). Cet enrichissement majeur des collections du mahJ a bénéficié d'une autorisation de préemption du ministère de la Culture et du concours financier d'un généreux mécène : elle vient renforcer le fonds d'œuvres sur l'histoire des juifs de France, et en particulier la spécificité de l'israélitisme français.

Né au sein d'une famille juive lorraine, Édouard Moyse (Nancy, 1827 – Paris, 1908) est le premier artiste en France à exposer au Salon des œuvres traitant de sujets juifs. Surnommé « le peintre des rabbins », il incarne avec Edouard Brandon puis Alphonse Lévy, la peinture « israélite » française.

Aux côtés de quelques tableaux inspirés par les persécutions médiévales, *Le Grand Sanhédrin* constitue sa principale peinture d'histoire. L'œuvre traite en effet d'un moment essentiel dans la constitution du modèle d'intégration « à la française » – connu sous le terme d'israélisme ou de franco-judaïsme, dont l'artiste se fait l'ardent défenseur.

Après la réunion en 1806 d'une assemblée de 106 notables devant répondre à des questions sur la compatibilité de la loi juive avec les valeurs de la nation, Napoléon convoque à Paris, du 9 février au 9 mars 1807, un « Grand Sanhédrin » pour entériner la prééminence de la loi commune sur la loi juive. Sur le modèle de l'assemblée qui siégeait dans l'enceinte du Temple de Jérusalem dans l'Antiquité, le Grand Sanhédrin réunit 71 membres – deux tiers de rabbins et un tiers de laïcs. Il transforme le judaïsme en une confession reconnue par l'État et cantonnée à la sphère privée, les juifs abandonnant les prérogatives juridiques des « Nations juives » d'Ancien Régime pour entrer pleinement dans la « communauté des citoyens ».

Si cette scène présentée au Salon de 1868 (musée des Beaux-Arts de Nancy) constitue une des œuvres les plus emblématiques de l'artiste, cette seconde version plus aboutie, réalisée en 1872, était jusqu'ici inconnue. Provenant d'une famille descendant de l'un des membres de cette assemblée, il pourrait s'agir d'une commande à l'artiste. En dehors de deux estampes, il n'existe aucune représentation de cet événement fondateur dans l'histoire du judaïsme français contemporain.

- ▶ Paul Salmona, directeur
- ▶ Claire Decomps, conservatrice de la collection historique et des *Judaïca*, responsable du service de la conservation
- ▶ Muriel Sassen, responsable de la communication et des publics
- ▶ Relations presse:
Sandrine Adass
01 53 01 86 67/06 85 73 53 99
sandrine.adass@mahj.org